



MAIRIE DE CHANAC

Délibération n° 2022_129

Envoyé en préfecture le 23/12/2022
Reçu en préfecture le 23/12/2022
Publié le 23/12/2022
ID : 048-214800393-20221215-D_2022_129-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mil vingt-deux et le quinze décembre,

Le Conseil Municipal de la Commune de Chanac (Lozère), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie sous la présidence de Madame Florence Fernandez, Adjointe au Maire.

10 Présents : Claire CORDESSE, Colette CROUZET, Florence FERNANDEZ, Jérôme JACQUES, Vincent LACAN, Noël LAFOURCADE, Annick MALAVIOLLE, Philippe MIQUEL, Christian MOLANDRE, Lydie ROUJON.

5 Absents excusés : Catherine BOUTIN ayant donné pouvoir à Christian MOLANDRE, Marie-José GUILLEMETTE ayant donné pouvoir à Noël LAFOURCADE, Manuel MARTINEZ ayant donné pouvoir à Colette CROUZET, Manuel PAGES ayant donné pouvoir à Florence FERNANDEZ, Philippe ROCHOUX ayant donné pouvoir à Jérôme JACQUES.

Secrétaire de séance : Jérôme JACQUES.

Objet : subventions aux associations pour location de salles

Madame l'Adjointe au Maire rappelle les délibérations des 9 décembre 2013 et 21 septembre 2015 décidant d'attribuer une subvention aux associations chanacoises lors de la location de la salle polyvalente et de la salle du Villard. Il rappelle à l'assemblée qu'à la demande de la Trésorerie de Mende une délibération listant nominativement les associations concernées est nécessaire à chaque versement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

VOTE l'attribution des subventions suivantes pour la période du 19 octobre 2022 au 15 décembre 2022, à savoir :

| Association | Montant | Manifestation | |
|--------------------|---------|---------------|-----------------------------|
| | | Date | Objet |
| Roc de la Lègue | 650 € | 29/10/22 | Repas rando VTT et pédestre |
| APEL Marie Rivier | 300 € | 20/11/22 | Bourse aux jouets |
| APE Ecole Publique | 270 € | 25/11/22 | Loto |
| Club de l'Amitié | 650 € | 14/12/22 | Repas de Noël |

| | |
|--|--|
| Le secrétaire de séance, Jérôme JACQUES | L'Adjointe au Maire, Florence FERNANDEZ |
| | |